

Morning News

jeudi 15 mai 2025



INTERNATIONAL NEWS

ALLEMAGNE : Ralentissement de l'IPC à +2,1% en avril en glissement annuel contre +2,2% le mois précédent, selon la presse internationale



ECO NEWS

MSCI : Intégration de CREDIT DU MAROC, DELTA HOLDING et SONASID dans l'indice MSCI FRONTIER MARKETS ...
...Et, intégration de CTM et FENIE BROSSETTE dans l'indice MSCI FRONTIER SMALL CAP, selon la presse économique

BANK AL-MAGHRIB : Investissement par la Banque Centrale de M USD 150 dans une émission obligataire verte du FIDA afin de soutenir l'agriculture mondiale, selon la presse économique



NOUVELLES SECTORIELLES

BANQUES : Des perspectives de croissance prometteuses pour les Banques pour la période 2025-2026, devant notamment profiter de conditions économiques plus favorables au Maroc et dans certains marchés africains, selon FITCH RATINGS



NOUVELLES DE SOCIETES

COSUMAR : Convocation des actionnaires à l'AGO du 18/06/2025 devant statuer notamment sur la distribution d'un DPA de MAD 10 (idem qu'en 2023) pour une mise en paiement à compter du 31/07/2025

MARSA MAROC : Création de Ports4Impact, une nouvelle entité autonome pour porter son engagement RSE

ARADEI CAPITAL : Publication d'un communiqué post-AGO du 13/05/2025 ayant approuvé la distribution d'un DPA ordinaire de MAD 10,43 (vs. MAD 5,88 en 2023) et un DPA exceptionnel de MAD 11,57 (vs. MAD 14,59 en 2023)

WAFACASH : Projet de concentration économique concernant la prise par la société WAFACASH SA du contrôle exclusif de la société EXPRESS TEL SARLAU à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote associés

VALORIS EQUITY FUND : Projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société VALORIS EQUITY FUND de la société JTTL SA, à travers l'acquisition de 80% de son capital social et de ses droits de vote y afférents

SAINT-GOBAIN : Inauguration d'une nouvelle usine de production de mortier industriel à agadir par le spécialiste de la conception et de la distribution de matériaux pour les marchés de l'habitat et de l'industrie, selon la presse économique

CHARIOT LIMITED : Récupération de la gestion opérationnelle de ses activités au Maroc, par la reprise respective de 45% et 37,5% des participations détenues par ENERGEAN dans les permis de LIXUS et RISSANA, portant la détention à 75% pour chacun des blocs, selon la presse économique

SOFAC STRUCTURED FINANCE : Décision de l'AGM du 27 juin 2023 de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de continuer l'activité en dépit d'une situation nette au titre de l'exercice 2022 inférieure au quart du capital social



Adresse : Tour BMCE, Rond-Point Hassan II, Casablanca - Maroc

Tél: 00 212 5 22 43 01 31 / 00 212 5 22 43 01 23 / 00 212 5 22 43 01 45



Siège : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc
Tél: 00 212 5 22 64 23 00– Fax: 00 212 522 48 10 07 / 00 212 5 22 48 09 52

RC Casablanca n° 77 971

Autorisation n° 3/26 par l'agrément du Ministère des Finances

www.bmcecapitalbourse.com



Siège : Tour BMCE, Rondpoint Hassan II, Casablanca - Maroc
Bureaux : 63, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca 20 000 – Maroc
Tél : 00 212 522 42 78 20 - Fax : 00 212 522 27 38 26

RC Casablanca n° 128905

www.bmcecapitalglobalresearch.com

Disclaimer

En recevant le présent document, le destinataire accepte de manière ferme et irréfragable d'être lié par les termes et limitations ci-après.

Le présent document a été préparé et diffusé par les entités et affiliées du Bank Of Africa- BMCE Group parmi lesquelles, l'ensemble des entités du Groupe BMCE Capital S.A., (ci-après désignées conjointement, « **Bank Of Africa- BMCE Group** »).

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de Bank Of Africa- BMCE Group, en vue de l'achat ou de la vente du ou des produits qui y sont décrits. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des fluctuations de marché.

Avant tout investissement dans le produit objet des présentes, le destinataire doit procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant s'il le juge nécessaire, ses propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sous réserve du respect des obligations que la loi met à la charge des entités de Bank Of Africa- BMCE Group, le destinataire et / ou les destinataires du présent document, déclarent expressément et irrévocablement que les entités de Bank Of Africa- BMCE Group, ne pourront nullement être tenues responsable des conséquences financières ou de tous autres préjudices directs ou indirects de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ledit produit ou de l'utilisation quelconque qui sera faite du document. Les entités de Bank Of Africa- BMCE Group attirent l'attention du destinataire sur le fait que la valeur de marché des produits peut fluctuer significativement en raison de la volatilité des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, (i) être nulle et conduire dans cette situation à la perte totale du montant initialement investi, (ii) voire négative (ce qui signifie qu'elle consiste en un montant dû par vous) et conduire à un risque de perte illimitée. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans certaines situations, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, Bank Of Africa- BMCE Group n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission, y compris en cas de négligence ou d'imprudence. Les éléments des présents documents relatifs aux données de marché sont fournis sur les bases de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les chiffres relatifs aux performances et simulations de performances passées ont trait à des périodes antérieures et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le présent document a été préparé à l'intention de son ou de ses destinataires. Il est destiné à leur seul usage interne. Ce document s'adresse à des investisseurs avertis aux risques liés aux marchés financiers. Si un particulier venait à être en possession du présent document, il ne devra pas fonder son éventuelle décision d'investissement uniquement sur la base dudit document et devra consulter ses propres conseillers.

Le produit objet des présentes, peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations spécifiques et / ou nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, vous déclarez à Bank Of Africa- BMCE Group, que vous êtes dûment autorisé, par votre statut juridique et / ou vos règlements internes, à cette fin et ce, tout au long de la subsistance de votre relation avec l'une quelconque des entités de Bank Of Africa- BMCE Group.

Le présent document en ce compris l'ensemble des informations, explications, données, marques, logos, raisons sociales et noms de domaine, etc. sont la propriété exclusive de, ou ont été valablement acquis par, Bank Of Africa- BMCE Group. Il est totalement interdit de copier, modifier, reproduire, republier, distribuer, afficher ou transmettre ce contenu au profit d'une personne de droit privé et/ou de droit public, pour des objectifs lucratifs ou non-lucratifs; et ce indépendamment du support ou du moyen de communication et sans prendre en compte la bonne ou mauvaise foi de la personne réalisant l'une des actions susmentionnées. Ce contenu est pour usage individuel et strictement personnel. Il ne peut servir à une exploitation à objet ou à fin commerciale. Ces interdictions ne peuvent connaître aucune exception, sauf quand les personnes dûment considérées propriétaires des droits de propriété intellectuelle de ce contenu y conviennent.

Toute violation de ces règles fait encourir à la personne qui l'a réalisée les sanctions pénales prévues à ce sujet et les poursuites judiciaires nécessaires au rétablissement des droits des auteurs et au dédommagement de ceux-ci. Tout litige concernant les présentes règles relèvera de la compétence des Tribunaux de Casablanca. »